

Termes de Référence

**CHARGE DE PROGRAMME auprès du PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET DE
L'ENTREPRENARIAT A MADAGASCAR (FIEM) - PROJET PIC2.2
Poste basé à AMBANJA (Région DIANA)**

1. Contexte

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est une des initiatives du Gouvernement de Madagascar, bénéficiant d'un financement de la Banque Mondiale/IDA, en vue de contribuer à augmenter les opportunités économiques et l'accès à des services d'infrastructures améliorés dans des zones sélectionnées.

Plus spécifiquement, le projet vise à favoriser la croissance durable des secteurs du Tourisme et de l'Agro-industrie dans les régions Atsimo Andrefana, Diana, Anosy et à Sainte-Marie. Les indicateurs clés du projet incluent l'augmentation du nombre d'emplois créés, du nombre d'entreprises et des investissements privés dans ces deux secteurs cibles au sein des zones d'intervention du projet PIC2-2.

Une deuxième phase du projet (PIC2-2) a été approuvée fin 2018 et s'étale de 2019 à 2023.

A propos du Programme de Facilitation des Investissements privés et de l'Entrepreneuriat (FIEM)

Le Programme FIEM fait partie de la composante 1 du PIC2-2 intitulée « Mobilisation de l'investissement privé dans le Tourisme et l'Agro-Industrie ». Ce programme consiste à allouer, sur une base compétitive, des fonds destinés à soutenir des projets d'investissements privés ou des projets d'entrepreneuriat dans les secteurs du Tourisme et de l'Agro-industrie dans les zones cibles du PIC2-2.

Les financements de la FIEM sont alloués suivant 3 fenêtres distinctes, correspondant chacune à des profils et à des projets de bénéficiaires spécifiques :

Fenêtre 1 : Financements de démarrage à des start-ups ou à des micro-entreprises dont les projets permettraient de combler des lacunes dans les écosystèmes agro-industriel ou touristique au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les bénéficiaires seront sélectionnés sur la base de concours de plan d'affaires.

Fenêtre 2a : FIEM Tourisme : financements de contrepartie (matching grant) à des projets commerciaux d'entreprises privées ayant pour impacts d'améliorer les offres de service et/ou d'accroître les investissements privés et/ou les emplois dans le secteur Tourisme au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les projets seront sélectionnés de manière compétitive.

Fenêtre 2b : FIEM Agro-industrie : financements de contrepartie (matching grant) à des projets d'entreprises privées permettant le développement de chaînes de valeur de l'agro-industrie, et générant des investissements privés, une croissance des exportations et/ou des emplois et revenus au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les projets seront sélectionnés de manière compétitive.

Dans le cadre du Programme FIEM et plus particulièrement en appui à la Fenêtre 1, le projet PIC2.2 entend recruter **un Chargé de Programme (CP)** au niveau de **l'antenne Ambanja (région Diana)**, lequel sera globalement en charge d'accompagner la mise en œuvre du Programme FIEM (toutes fenêtres confondues) au niveau local, sous la supervision du PIC et de l'Unité d'Exécution de Programme FIEM (central).

2. Objectifs de la mission

Sous la supervision du PIC et de l'Unité d'Exécution de Programme FIEM (central) et en étroite coordination avec le Chef d'antenne du PIC2.2 à Ambanja et du Coordonnateur Régional du PIC2.2 à Diégo, le Chargé de Programme a pour mission globale d'assurer la mise en œuvre du Programme FIEM au niveau de son antenne régionale d'affectation (Ambanja), en assurant la performance et l'efficacité du Programme en faveur des objectifs du PIC2.2 définis au niveau local.

3. Attributions du Chargé de Programme

Le Chargé de Programme est placé sous la hiérarchie du Coordonnateur du Programme FIEM.

En lien avec les 3 fenêtres du FIEM, ses attributions spécifiques sont listées ci-après :

3.1. Assurer (au niveau local) la coordination et la planification des activités du Programme sous la supervision de l'UEP central et l'antenne PIC à Ambanja

En cohérence et en synergie avec l'UEP central, le CP sera en charge de :

- planifier et coordonner les activités du Programme FIEM au niveau local
- contribuer à la mise en œuvre du plan de communication sur le Programme
- communiquer d'une manière systématique sur l'avancement du Programme
- informer l'équipe du Programme sur l'évolution des éventuels problèmes et risques identifiés dans le cadre de la mise en œuvre des projets
- assurer la présentation du Programme au niveau régional
- assurer la coordination, la contribution et l'interaction des interventions du Programme avec les autres activités menées dans le cadre du projet PIC2.2 et les Centres d'Affaires Régionaux
- contribuer à la veille sur l'environnement au niveau régional (notamment contexte socio – économique, évolution des chaînes de valeur financées, secteur financier, interventions des autres Projets, ...).
- contribuer à l'élaboration du plan de travail annuel et à la production des rapports d'activités périodiques du Programme

3.2. Pour la fenêtre MIARY

3.2.1. Lancement des appels à projet

Cette étape concerne les étapes de communication, de sensibilisation et de lancement des appels à projet. A ce titre, le CP sera en charge de :

- contribuer à la préparation, l'organisation des appels à projet au niveau régional, et en particulier leur large diffusion
- participer aux campagnes et séances de sensibilisation
- assurer l'accueil des demandeurs potentiels et les informer sur les démarches à entreprendre (orientation vers le site web du Programme)
- assurer la réception des demandes de financement tout en s'assurant de la vérification du remplissage (complet) des canevas préétablis
- mettre à jour la Base de Données au niveau local : enregistrement des dossiers de projets/promoteur (ou porteur de projet)

3.2.2. Sélection des projets

Durant cette phase, le CP devra :

- effectuer la présélection des propositions initiales sur la base des grilles d'évaluation du Programme, selon l'organisation et la coordination par le FIEM Central
- en coordination avec l'UEP FIEM Central et l'antenne Ambanja et la participation (éventuelle) de l'équipe centrale du Programme, organiser et préparer les entretiens des porteurs de projet présélectionnés et réaliser la visite du site d'exploitation du projet
- contribuer à l'évaluation des plans d'affaires
- présenter les dossiers des projets présélectionnés à l'équipe centrale du FIEM, pour revue finale
- assurer avec l'équipe centrale et locale la préparation technique et l'organisation des réunions du Comité de Validation Régional pour la validation des projets sélectionnés

- contribuer à la préparation des conventions et des avenants aux contrats pour les bénéficiaires des fonds de subventions
- coordonner les formations des bénéficiaires des subventions sur la mise en œuvre de la convention, en particulier les procédures de décaissement de fonds.

3.2.3. Soutien/accompagnement aux porteurs de projet

Des services de soutien et d'accompagnement sont prévus durant le processus de sélection puis lors de la mise en œuvre des conventions de subventions. Le Chargé de Programme sera en charge de :

- former et/ou mettre en place les services de formation et/ou d'accompagnement des demandeurs présélectionnés dans la finalisation de leurs plans d'affaires (avant sélection finale) en collaboration avec le Centre d'affaires Régional
- accompagner les bénéficiaires, en collaboration avec les responsables du volet environnement du PIC2.2, dans la fourniture des inputs nécessaires à l'élaboration des fiches et des clauses environnementales.

Une fois la convention signée :

- appuyer les promoteurs dans la détermination et la constitution des fonds de fonctionnement nécessaire à l'opérationnalisation du projet
- appuyer les entreprises « startups » dans la formalisation de leurs entreprises (NIF, STAT, Registre commercial, etc...)
- accompagner les promoteurs des projets dans le processus d'acquisition des autorisations d'exploitation (bail/licence, permis d'exploitation, autorisation foncière, etc....)
- effectuer le suivi des activités menées avec les Centres d'Affaire Régionaux dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires et de l'opérationnalisation de leur projet.

3.2.4. Appui au décaissement des fonds de subvention

Durant cette étape, le CP sera en charge de :

- assurer la mise en œuvre des formations sur les procédures de décaissement des fonds
- traiter à temps les dossiers de demande de tranches de financements
- s'assurer que les décaissements de fonds se font conformément aux politiques et procédures applicables
- accompagner les promoteurs de projet dans le processus de réaménagement budgétaire en cas de besoin
- contribuer à la révision éventuelle du manuel d'exécution et des procédures de décaissement des fonds, sur la base de l'expérience pratique de mise en œuvre
- élaborer et actualiser régulièrement la base de données des fournisseurs et prestataires « agréés » par le Programme sur l'expérience pratique de mise en œuvre.

3.2.5. Suivi – évaluation des projets financés

Cette étape permet de renseigner les impacts des projets bénéficiaires du MIARY en lien avec les indicateurs de performance du Programme. A ce titre, le CP sera chargé de :

- faire le suivi et organiser les inventaires physiques des matériels et équipements acquis dans le cadre des projets financés par le Programme
- assurer le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des engagements contractuels
- constater la mise en œuvre effective des activités sur le site des bénéficiaires des subventions

- préparer et organiser les missions des membres du Programme et de l'équipe du projet PIC2.2 se rapportant au suivi sur terrain
- participer aux réunions d'équipe organisées par le Coordonnateur du Programme et/ou par l'équipe du projet PIC2.2
- soumettre un rapport d'activités mensuel, et contribuer à la collecte des indicateurs et des données nécessaires pour le système de Suivi – Évaluation du Programme

3.3. Pour les fenêtres FIEM AGRI et TOURISME

Le CP sera étroitement lié aux aspects de suivi de la mise en œuvre de ces deux fenêtres du Programme FIEM. A ce titre, il sera chargé de :

- effectuer le suivi des réalisations sur terrain menées avec l'équipe technique régionale (AT Agri, AT infra, At sauvegarde,...) relatif à la mise en œuvre de la convention, notamment en lien avec les chronogrammes d'activités et de résultats
- constater l'effectivité des apports du promoteur selon les conditionnalités décrites dans la convention
- soumettre un rapport périodique de suivi relatif à chaque convention signée dans le cadre du Programme et contribuer à la collecte des indicateurs et données nécessaires pour le système de Suivi- Evaluation du Programme.

Ainsi que toutes autres tâches qui pourront lui être confiées dans le cadre de sa mission,

4. Durée de la prestation

La durée de la mission du Consultant est de 2,5 ans tout en prévoyant une évaluation périodique des performances réalisées par le Chargé de programme, faite conjointement par le coordonnateur du Programme FIEM et le coordonnateur national du Projet PIC. La première évaluation se tiendra après six mois de démarrage de la mission, puis annuellement jusqu'à échéance du contrat.

5. Qualifications requises

Le Chargé de Programme doit répondre aux qualifications suivantes :

- Titulaire d'un Diplôme Universitaire d'études supérieures (minimum Bacc+4) en économie, gestion, administration, ou tout autre domaine pertinent
- Disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la gestion, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets/programmes d'appui au développement régional
- Ayant les compétences et les capacités à monter, analyser et évaluer des plans d'affaires
- Disposant d'une solide connaissance du contexte économique et social de la Région d'Ambanja élargie à la Région DIANA, notamment sur les secteurs tourisme et agri-business
- Ayant une bonne connaissance de l'environnement de l'entrepreneuriat à Madagascar ainsi que des enjeux liés au développement entrepreneurial
- Disposant d'une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds, celles de la Banque Mondiale constitueraient un atout
- Ayant une parfaite maîtrise des outils informatiques et bureautique
- Maîtrisant couramment le malagasy et le français à l'oral et à l'écrit, et si possible l'anglais
- Disposant de bonnes capacités d'analyse et de rédaction
- Dynamique et proactif, sens de la communication et du relationnel, apte à travailler de manière autonome mais également en équipe

Termes de Référence

CHARGE DE PROGRAMME auprès du PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET DE L'ENTREPRENARIAT A MADAGASCAR (FIEM) - PROJET PIC2.2

Poste basé à DIEGO (Région DIANA)

1. Contexte

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est une des initiatives du Gouvernement de Madagascar, bénéficiant d'un financement de la Banque Mondiale/IDA, en vue de contribuer à augmenter les opportunités économiques et l'accès à des services d'infrastructures améliorés dans des zones sélectionnées.

Plus spécifiquement, le projet vise à favoriser la croissance durable des secteurs du Tourisme et de l'Agro-industrie dans les régions Atsimo Andrefana, Diana, Anosy et à Sainte-Marie. Les indicateurs clés du projet incluent l'augmentation du nombre d'emplois créés, du nombre d'entreprises et des investissements privés dans ces deux secteurs cibles au sein des zones d'intervention du projet PIC2-2.

Une deuxième phase du projet (PIC2-2) a été approuvée fin 2018 et s'étale de 2019 à 2023.

A propos du Programme de Facilitation des Investissements privés et de l'Entrepreneuriat (FIEM)

Le Programme FIEM fait partie de la composante 1 du PIC2-2 intitulée « Mobilisation de l'investissement privé dans le Tourisme et l'Agro-Industrie ». Ce programme consiste à allouer, sur une base compétitive, des fonds destinés à soutenir des projets d'investissements privés ou des projets d'entrepreneuriat dans les secteurs du Tourisme et de l'Agro-industrie dans les zones cibles du PIC2-2.

Les financements de la FIEM sont alloués suivant 3 fenêtres distinctes, correspondant chacune à des profils et à des projets de bénéficiaires spécifiques :

Fenêtre 1 : Financements de démarrage à des start-ups ou à des micro-entreprises dont les projets permettraient de combler des lacunes dans les écosystèmes agro-industriel ou touristique au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les bénéficiaires seront sélectionnés sur la base de concours de plan d'affaires.

Fenêtre 2a : FIEM Tourisme : financements de contrepartie (matching grant) à des projets commerciaux d'entreprises privées ayant pour impacts d'améliorer les offres de service et/ou d'accroître les investissements privés et/ou les emplois dans le secteur Tourisme au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les projets seront sélectionnés de manière compétitive.

Fenêtre 2b : FIEM Agro-industrie : financements de contrepartie (matching grant) à des projets d'entreprises privées permettant le développement de chaînes de valeur de l'agro-industrie, et générant des investissements privés, une croissance des exportations et/ou des emplois et revenus au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les projets seront sélectionnés de manière compétitive.

Dans le cadre du Programme FIEM et plus particulièrement en appui à la Fenêtre 1, le projet PIC2.2 entend recruter un **Chargé de Programme (CP)** au niveau de l'**antenne Diego (Région Diana)**, lequel sera globalement en charge d'accompagner la mise en œuvre du Programme FIEM (toutes fenêtres confondues) au niveau local, sous la supervision du PIC et de l'Unité d'Exécution de Programme FIEM (central).

2. Objectifs de la mission

Sous la supervision du PIC et de l'Unité d'Exécution de Programme FIEM (central) et en étroite coordination avec le Coordonnateur Régional du PIC2.2 à Diégo, le Chargé de Programme a pour mission globale d'assurer

la mise en œuvre du Programme FIEM au niveau de son antenne régionale d'affectation (Diego), en assurant la performance et l'efficacité du Programme en faveur des objectifs du PIC2.2 définis au niveau local.

3. Attributions du Chargé de Programme

Le Chargé de Programme est placé sous la hiérarchie du Coordonnateur du Programme FIEM.

En lien avec les 3 fenêtres du FIEM, ses attributions spécifiques sont listées ci-après :

3.1. Assurer (au niveau local) la coordination et la planification des activités du Programme sous la supervision de l'UEP central et l'antenne PIC à Diego

En cohérence et en synergie avec l'UEP central, le CP sera en charge de :

- planifier et coordonner les activités du Programme FIEM au niveau local
- contribuer à la mise en œuvre du plan de communication sur le Programme
- communiquer d'une manière systématique sur l'avancement du Programme
- informer l'équipe du Programme sur l'évolution des éventuels problèmes et risques identifiés dans le cadre de la mise en œuvre des projets
- assurer la présentation du Programme au niveau régional
- assurer la coordination, la contribution et l'interaction des interventions du Programme avec les autres activités menées dans le cadre du projet PIC2.2 et les Centres d'Affaires Régionaux
- contribuer à la veille sur l'environnement au niveau régional (notamment contexte socio – économique, évolution des chaînes de valeur financées, secteur financier, interventions des autres Projets, ...).
- contribuer à l'élaboration du plan de travail annuel et à la production des rapports d'activités périodiques du Programme

3.2. Pour la fenêtre MIARY

3.2.1. Lancement des appels à projet

Cette étape concerne les étapes de communication, de sensibilisation et de lancement des appels à projet. A ce titre, le CP sera en charge de :

- contribuer à la préparation, l'organisation des appels à projet au niveau régional, et en particulier leur large diffusion
- participer aux campagnes et séances de sensibilisation
- assurer l'accueil des demandeurs potentiels et les informer sur les démarches à entreprendre (orientation vers le site web du Programme)
- assurer la réception des demandes de financement tout en s'assurant de la vérification du remplissage (complet) des canevas préétablis
- mettre à jour la Base de Données au niveau local : enregistrement des dossiers de projets/promoteur (ou porteur de projet)

3.2.2. Sélection des projets

Durant cette phase, le CP devra :

- effectuer la présélection des propositions initiales sur la base des grilles d'évaluation du Programme, selon l'organisation et la coordination par le FIEM Central
- en coordination avec l'UEP FIEM Central et l'antenne Ambanja et la participation (éventuelle) de l'équipe centrale du Programme, organiser et préparer les entretiens des porteurs de projet présélectionnés et réaliser la visite du site d'exploitation du projet
- contribuer à l'évaluation des plans d'affaires
- présenter les dossiers des projets présélectionnés à l'équipe centrale du FIEM, pour revue finale

- assurer avec l'équipe centrale et locale la préparation technique et l'organisation des réunions du Comité de Validation Régional pour la validation des projets sélectionnés
- contribuer à la préparation des conventions et des avenants aux contrats pour les bénéficiaires des fonds de subventions
- coordonner les formations des bénéficiaires des subventions sur la mise en œuvre de la convention, en particulier les procédures de décaissement de fonds.

3.2.3. Soutien/accompagnement aux porteurs de projet

Des services de soutien et d'accompagnement sont prévus durant le processus de sélection puis lors de la mise en œuvre des conventions de subventions. Le Chargé de Programme sera en charge de :

- former et/ou mettre en place les services de formation et/ou d'accompagnement des demandeurs présélectionnés dans la finalisation de leurs plans d'affaires (avant sélection finale) en collaboration avec le Centre d'affaires.
- accompagner les bénéficiaires, en collaboration avec les responsables du volet environnement du PIC2.2, dans la fourniture des inputs nécessaires à l'élaboration des fiches et des clauses environnementales.

Une fois la convention signée :

- appuyer les promoteurs dans la détermination et la constitution des fonds de fonctionnement nécessaire à l'opérationnalisation du projet
- appuyer les entreprises « startups » dans la formalisation de leurs entreprises (NIF, STAT, Registre commercial, etc...)
- accompagner les promoteurs des projets dans le processus d'acquisition des autorisations d'exploitation (bail/licence, permis d'exploitation, autorisation foncière, etc....)
- effectuer le suivi des activités menées avec les Centres d'Affaire Régionaux dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires et de l'opérationnalisation de leur projet.

3.2.4. Appui au décaissement des fonds de subvention

Durant cette étape, le CP sera en charge de :

- assurer la mise en œuvre des formations sur les procédures de décaissement des fonds
- traiter à temps les dossiers de demande de tranches de financements
- s'assurer que les décaissements de fonds se font conformément aux politiques et procédures applicables
- effectuer le suivi et le contrôle de l'intervention de l'équipe sur terrain du vérificateur externe¹
- accompagner les promoteurs de projet dans le processus de réaménagement budgétaire en cas de besoin
- contribuer à la révision éventuelle du manuel d'exécution et des procédures de décaissement des fonds, sur la base de l'expérience pratique de mise en œuvre
- élaborer et actualiser régulièrement la base de données des fournisseurs et prestataires « agréés » par le Programme sur l'expérience pratique de mise en œuvre.

3.2.5. Suivi – évaluation des projets financés

Cette étape permet de renseigner les impacts des projets bénéficiaires du MIARY en lien avec les indicateurs de performance du Programme. A ce titre, le CP sera chargé de :

- faire le suivi et organiser les inventaires physiques des matériels et équipements acquis dans le cadre des projets financés par le Programme
- assurer le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des engagements contractuels
- constater la mise en œuvre effective des activités sur le site des bénéficiaires des subventions
- préparer et organiser les missions des membres du Programme et de l'équipe du projet PIC2.2 se rapportant au suivi sur terrain
- participer aux réunions d'équipe organisées par le Coordonnateur du Programme et/ou par l'équipe du projet PIC2.2
- soumettre un rapport d'activités mensuel, et contribuer à la collecte des indicateurs et des données nécessaires pour le système de Suivi – Évaluation du Programme

3.3. Pour les fenêtres FIEM AGRI et TOURISME

Le CP sera étroitement lié aux aspects de suivi de la mise en œuvre de ces deux fenêtres du Programme FIEM. A ce titre, il sera chargé de :

- effectuer le suivi des activités sur terrain menées avec l'équipe technique régionale (AT Agri, AT infra, At sauvegarde,...) relatif aux chronogrammes d'activités et chronogrammes de résultats décrits dans la convention signée avec le promoteur.
- Constater l'effectivité de l'apport du promoteur selon les conditions décrites dans la convention pendant la durée du projet.
- Soumettre un rapport périodique de suivi relatif à chaque convention signée dans le cadre du Programme et contribuer à la collecte des indicateurs et données nécessaires pour le système de Suivi- Evaluation du Programme.

Ainsi que toutes autres tâches qui pourront lui être confiées dans le cadre de sa mission,

4. Durée de la prestation

La durée de la mission du Consultant est de 2 ans et 3 mois, tout en prévoyant une évaluation périodique des performances réalisées par le Chargé de programme, faite conjointement par le coordonnateur du Programme FIEM et le coordonnateur national du Projet PIC. La première évaluation se tiendra après six mois de démarrage de la mission, puis annuellement jusqu'à échéance du contrat.

5. Qualifications requises

Le Chargé de Programme doit répondre aux qualifications suivantes :

- Titulaire d'un Diplôme Universitaire d'études supérieures (minimum Bacc+4) en économie, gestion, administration, ou tout autre domaine pertinent
- Disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la gestion, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets/programmes d'appui au développement régional
- Ayant les compétences et les capacités à monter, analyser et évaluer des plans d'affaires
- Disposant d'une solide connaissance du contexte économique et social de la Région DIANA, notamment sur les secteurs tourisme et agri-business
- Ayant une bonne connaissance de l'environnement de l'entrepreneuriat à Madagascar ainsi que des enjeux liés au développement entrepreneurial

- Disposant d'une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds, celles de la Banque Mondiale constitueraient un atout
- Ayant une parfaite maîtrise des outils informatiques et bureautique
- Maîtrisant couramment le malagasy et le français à l'oral et à l'écrit, et si possible l'anglais
- Disposant de bonnes capacités d'analyse et de rédaction
- Dynamique et proactif, sens de la communication et du relationnel, apte à travailler de manière autonome mais également en équipe